

# Élection des représentants des parents au conseil d'École 2013/2014

Elles auront lieu le

**vendredi 11 octobre 2013** de 13h00 à 17h00

## 1. Candidatures

Si vous souhaitez présenter votre candidature, vous devez me contacter (voir les divers modes ci-dessus) et venir à l'école compléter et signer les imprimés nécessaires, **avant le 30 septembre 2013**.

Pour notre école, **6 titulaires** sont à élire (et 6 suppléants éventuels).

La mise sous enveloppe du matériel destiné aux familles (bulletins de vote et professions de foi) des candidats se fera à l'école, le **jeudi 3 octobre**, en ma présence de 13h30 à 15h15 environ.

La fabrication de ce matériel incombe aux candidats. Les enveloppes seront remises par mes soins aux familles le **vendredi 4 octobre**, par l'intermédiaire des enfants ou par courrier pour le parent dont l'enfant n'habite pas leur domicile.

## 2. Le rôle du Conseil d'École

- vote du règlement intérieur
- organisation de la semaine scolaire
- donne son avis sur le projet d'école, l'utilisation des moyens alloués à l'école
- donne son avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école, les actions pédagogiques, les activités périscolaires, la restauration scolaire....

## 3. Déroulement des élections

Chacun des deux parents de l'élève est électeur. Le scrutin se déroule à bulletin secret. C'est un scrutin de liste, sans radiation ni panachage. **Au vu de la date et des horaires d'ouverture du bureau de vote, nous comprenons qu'un nombre important de parents ne pourra pas se déplacer. C'est pourquoi vous pourrez voter « par correspondance » (matériel transmis le 04 octobre) en :**

- Glissant le bulletin de votre choix dans une enveloppe fournie sans marque distinctive ;
- Introduisant cette enveloppe dans une autre sur laquelle sera indiqué :
  - **au recto : le nom et l'adresse de l'école** ainsi que la mention « **élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'École** »
  - **au verso : le nom et prénom de l'électeur** ainsi que **son adresse et sa signature**.

Cette enveloppe pourra m'être **expédiée par la poste ou remise par votre enfant** et ce **jusqu'au jour du scrutin, avant 17h00**.

**Le dépouillement sera réalisé immédiatement et aussitôt publié.** Les réclamations seront recevables dans les cinq jours suivant le scrutin.

**Le directeur**

*Cette note d'information est remise aux familles après les rencontres parents/enseignants de début d'année*